



FRESSINFO

EDITORI@L



Fressinoises, Fressinois,

Comme vous avez pu le découvrir dans le précédent Fressinfo, le budget a été adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Avec le retour des beaux jours, la nature reverdit et refleurit et nos collaborateurs ne savent plus où donner de la tête : il faut tondre, désherber, débroussailler, semer, planter, etc. Difficile de tout faire en une seule journée même si : « y'a qua, faudrait que, y'a pu qu'à ».... D'autant plus que nous avons décidé d'étendre dans toutes les rues où cela est possible, le débroussaillage.

Par contre je suis très heureux de constater que les habitants contribuent largement au fleurissement et à l'entretien de leur village en s'occupant de leur parcelle jouxtant leur propriété, et même un peu plus pour certains. Qu'ils en soient ici remerciés.

Même si nous devons encore constater ça et là des dégradations, et volonté de nuire à la renommée de notre village, certains prenant un malin plaisir à déverser leurs détritiques sur la voie publique.

Claude Vergeot.

Au conseil municipal.

Depuis la dernière réunion consacrée au budget 2015 nous sommes dans l'expectative. Et dans l'attente. En effet entre deux il y a eu les élections Départementales qui ont (un peu) bouleversé le paysage politique de notre département. Les cartes ont été rabattues avec l'arrivée de nouvelles têtes et le redéploiement des postes de vice-président en charge des diverses commissions. Le temps que chacun appréhende ses responsabilités et ses dossiers, lentement mais inexorablement, le temps s'écoule retardant d'autant la mise en œuvre de nos projets. Mais comme nous l'avons dit : pas question d'entreprendre des travaux sans les subventions auxquelles nous pouvons prétendre. Nous pensons notamment à la sécurisation de deux points noirs de la rue de la Lombardie : l'abribus dans le virage et sortie du stade Caron.

Par contre les travaux de la mairie ont commencé avec l'association APRT. Ceux de la salle Delépine, tout au moins une partie, devraient démarrer avant la fin de l'année et ce, après l'ouverture des plis consécutive à l'appel d'offre restreint lancé il y a un mois.

Dans le cadre de l'appel à projet des Territoires à énergie positive (TEPOS) nous devrions recevoir une substantielle subvention pour la rénover car elle en a bien besoin : isolation, chauffage, électricité et éclairage (voir dernière page).

La gestion des vestiges de l'ancien château transférée à la Communauté de communes.

Fressin a toujours été à l'avant-garde dans de nombreux domaines et plus particulièrement celui du tourisme avec la mise en valeur des vestiges, du fleurissement, et de la préservation du patrimoine, etc.



Lorsque nous sommes arrivés à la tête de la commune, nous avons trouvé une situation préoccupante dans la mesure où depuis 2013 il n'y avait plus de président à l'Association du château qui avait en charge la gestion des vestiges de l'ancien château fort des Sires de Créquy et que cette dernière était au bord du dépôt de bilan. Comme vice-président de la Communauté de communes et en compagnie de Jean-Noël (Belval) membre de la commission tourisme, nous sommes donc intervenus pour qu'une subvention soit accordée dans un premier temps pour permettre à l'association de

se repositionner en attendant les décisions des élus communautaires dans le cadre de leur politique touristique. Ces derniers ont souhaité la signature d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). En effet la Communauté de communes à laquelle la mise à disposition du site a été accordée auparavant a décidé de (re)prendre en charge désormais sa gestion et son entretien.

L'Association du château serait de son côté chargée de l'accueil du public et de la promotion du site et de celle de la Route de la Pierre.

Il est vrai que son côté la municipalité de Fressin n'avait ni la vocation, ni les moyens de supporter seule la politique touristique du canton.

Elle se décline désormais au niveau de la Région de Saint-Omer avec la signature du contrat de rayonnement touristique. Il met en avant le projet de la Maison du patrimoine de Fressin d'une part et le développement d'actions de promotion des randonnées à l'échelle du canton d'autre part.

Il est vrai aussi que les différentes municipalités qui se sont succédées ces dernières décennies d'Henri Nicolle à nos jours en passant par Georges Delépine, Emile Desmons, ont déjà beaucoup « donné » dans le domaine du tourisme à Fressin, la sauvegarde du patrimoine, etc.

Avec notamment l'achat des vestiges : 14 500 € De la base : 59 945 €, une salariée à 20 heures/semaine à l'année chargée du fleurissement et contribuant ainsi à la renommée de notre village : 15 500 € (plus un renfort éventuel selon la période). Sans oublier L'achat de fleurs et produits : 4 000 à 5 000 €

De son côté désormais la Cocom va donc consentir un important investissement financier en prenant en charge la totalité des salaires et l'entretien des vestiges.

L'Association du château qui auparavant assurée cette charge n'aura donc plus à déboursier un seul centime.

Et, outre cette économie, cerise sur le gâteau, une subvention de 19 000 € lui a été accordée pour l'organisation des Folles nuits du monde et de la fête au château dont les bénéfices lui resteront acquis.

Beaucoup d'associations locales souhaiteraient bénéficier des mêmes aides mais il est vrai que là il s'agit de développer la politique touristique de la Communauté de communes et dépasse les limites de la commune.

On ne peut donc que se réjouir de la part prépondérante prise par la Communauté de communes dans la gestion du site de Fressin qui a donc été mis à disposition selon une convention signée avant notre arrivée. Et de la volonté forte de son Président Jean-Jacques Hilmoine de poursuivre son développement dans le cadre de la politique touristique du Pays de Saint-Omer.

C'est d'ailleurs bien reparti pour une nouvelle saison comme ont pu le découvrir les invités conviés pour le l'ouverture de la saison. Avec des travaux et aménagements réalisés dans le bâtiment d'accueil. Avec la rénovation complète de l'espace billetterie-boutique et un nouvel agencement de la salle d'exposition ainsi que sur le circuit de visite du site pour améliorer le confort



Avec le concours notamment d'Annie Lengagne, artiste-peintre. Parmi les actions de promotion réalisées en ce début de saison il y a la sortie d'un nouveau dépliant grand public et d'un set de table qui sont en cours de diffusion. Les manifestations « Folle Nuit du Monde » (date reportée à l'été) et Château en Fête (dimanche 2 août) sont reconduites.

UNE CHASSE A L'ŒUF MIRACULEUSE



Le stade Caron a accueilli cette chasse aux œufs proposée par la municipalité. Une quarantaine d'enfants avaient répondu à l'invitation de nos conseillers chargés de l'animation et s'en est donnée à cœur joie, répartie en deux groupes.

Et c'est dans un magnifique panier offert par un habitant de la commune que les chercheurs d'œufs ont pu emporter leur précieuse récolte de chocolat. Où tout au moins ce qu'il en restait après une première dégustation sur place. Et non sans s'être désaltérés et repris des forces en compagnie de leurs parents et des élus réunis autour du verre de l'amitié.

Une initiative qui recueille les suffrages de la population et sera reconduite l'an prochain.

talent très prometteur comme Théo Carton, Clément et Martin Trollé, Adrien Henguelle, Louis Pochet. Et derrière quelques U18, qui vont réintégrer cette saison le club et évoluer au stade Firmin Caron le samedi après-midi, et qui sont promis à un bel avenir s'ils poursuivent dans la même voie ... De quoi voir l'avenir en rose....

NE PAS OUBLIER LA FETE DU FOOTBALL LE DIMANCHE 21 JUIN, TOUTE LA JOURNEE, AU STADE CARON AVEC DES MATCHS DE TOUTES LES EQUIPES DU CLUB.

A 17H00 : FINALE DE LA COUPE CARDON FRERES.

Et la veille à 17h00, la Finale de la Coupe Canche-Authie.

Patrick Paquez.



Y a d'la joie chez les seniors A !



Les U11 n'ont concédé qu'une seule défaite cette année.



Deux collectionneurs de notre canton, Bruno Duquesnoy d'Embry et l'Anglais Gary Ashley ainsi que des amis belges de Claudine Paul, Marie et Walter Schmitt de la Maison de la Mémoire à Hamois, Antoine Berthe, un jeune passionné d'Histoire habitant Le Parcq, des familles de Fressin, ont apporté objets quotidiens, uniformes, documents, douilles d'obus décorées, drapeaux, tableau de médailles, cartes postales, photos, etc.



Nous avons réalisé de beaux panneaux devant lesquels quelques descendants de Poilus se sont fait photographier avec parfois à leurs côtés, Gary Ashley qui avait endossé, pour l'occasion, un uniforme bleu horizon.



Chacun
à la
recherche
de
ses ancêtres...





Les élèves de la classe de Madame Mayeur ont pu visiter l'exposition avant sa fermeture et ont bénéficié de la présence de ce Britannique, toujours en uniforme, qui leur a fait quelques démonstrations de son matériel.



Assemblée générale

Le 6 mars 2015, s'est tenue notre Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration ayant décidé d'étendre notre action aux villages environnants, il a fallu modifier les statuts ; ainsi, le nom de l'Association devient : *Association des Amis du Patrimoine de Fressin et environs*. Le Conseil d'Administration est passé à 10 membres au lieu de 12 précédemment. Ont été élus ou réélus : Marguerite Bernard, Amélie Boquet, Serge Decoopman, Christian Duflos, Paul Glaçon, Charles Hiel, Hubert Lefebvre, Georges Lejosne, Claudine Paul et Eliane de Rincquesen. Nous n'avons toujours pas élu de président mais le Conseil d'Administration gère les affaires courantes. La revue paraîtra le vendredi 27 novembre comme prévu. Des articles sont déjà terminés et concerneront cette année les villages de Fressin, Avondances, Planques, Sains-lès-Fressin et Wambercourt.

Voyage du souvenir

Le 18 mars 2015, des membres de notre Association se sont rendus à Fromelles et à Lorette, voyage qui nous a beaucoup plu. A Fromelles, un guide très intéressant nous a expliqué comment il a été possible de retrouver les corps de 250 Australiens tués lors de la bataille de Fromelles les 19 et 20 juillet 1916. Et aussi de quelle façon ont été identifiés 144 de ces combattants dont les corps ont été retrouvés dans des fosses communes en 2009.

Le gouvernement australien a aidé à rechercher les familles en Australie, leur a demandé de se soumettre à des tests ADN. Les restes des vêtements et des objets disposés dans cette excavation ont aussi fourni des renseignements. Les salles de ce musée inauguré en juillet 2014 montrent bien cette archéologie dite de guerre. Bernard Alexandre et Jean-Marie Devin, tous deux gardes d'honneur de Lorette, nous ont guidés dans cette nécropole. Si beaucoup d'entre nous y étions déjà venus, nous avons à nouveau visité les lieux puis, nous nous sommes attardés à l'anneau de la mémoire inauguré le 11 novembre 2014.

Cette ellipse de béton, gris foncé à l'extérieur, mesure 328 m de diamètre. L'intérieur est recouvert de feuilles d'acier doré, faisant penser aux pages d'un immense livre que l'on feuillette en marchant et où sont gravés les noms de 580 000 morts en Artois, par ordre alphabétique, sans marque de nationalité ou de religion. Une visite émouvante.



Tournage d'un documentaire

Mercredi 15 avril, Rémi, fils de Bruno Vouters, journaliste de la Voix du Nord, est venu tourner une partie de son documentaire sur la transmission de la mémoire de la Grande Guerre dans notre village. A partir de nos recherches sur les Poilus, des documents et objets possédés par les familles, du travail réalisé par les élèves d'Audrey Duchâteau, des témoignages de quelques villageois, il a pu effectuer un travail intéressant.

NOUVEAU A FRESSIN

Ô jardin paisible : un havre de paix dans un écrin de verdure.



Débarqués en 1980 à Fressin, Maryse et Jean-Bernard Scribot, après avoir bâti leur maison, ont mis plus de trente temps pour aménager ce qui était au départ une pâture, en un magnifique jardin d'agrément affilié à l'Association des parcs et jardins du Nord-Pas-de-Calais. Un nouveau fleuron pour le tourisme départemental et surtout pour Fressin dont la réputation n'est plus à faire avec 3 fleurs au palmarès des villes et villages fleuris de France.

Leur jardin est admirablement situé à la lisière du bois de Godiamont et en contrebas de la Planquette qui coule langoureusement à ses pieds et s'étale sur plus de 4 000 mètres, entouré de haies bocagères d'essence du pays. Cette passion leur est venue après une visite à la Ferme fleurie, Maryse étant une fille de paysan, de Boubers-sur-Canche, où Jean-Pierre Hennebelle, créateur de plantes et pépiniériste de renom leur a donné le virus.

Et depuis 30 ans maintenant donc, il s'adonne à leur passion en y consacrant beaucoup de leur temps, chaque jour environ deux heures parfois plus. Il est vrai que le travail ne manque pas avec plus d'un millier de variétés de

fleurs, d'arbustes et de plantes divers. Ils veulent maintenant qu'ils ont avoir encore plus de temps à y consacrer, à l'heure de la retraite, faire partager leur art de vivre et ouvrir leur jardin au public. Pour en faire le tour ils ont créé et organisé un petit circuit d'espaces d'arbustes, de fleurs avec chacun un nom. Le tout agrémenté d'un plan d'eau, de nichoirs, d'anciens outils agraires et d'objets originaux qu'ils fabriqué eux-mêmes, avec l'aide des enfants et des petits-enfants.

Contact : « Ô Jardin paisible » ouvert tous les jours jusqu'au 15 octobre sur simple appel téléphonique au 03 21 90 64 15, 06 30 68 27 40, 06 71 76 01 03.

INFORMATIONS LOCALES

LES FESTIVITES DU 14 JUILLET 2015

Lundi 13 juillet :

22h00 : Retraite aux flambeaux,

Rassemblement 21h45 rue de la Lombardie, à l'arrêt du bus scolaire ;

23h00 : feu d'artifice et bal populaire.

Mardi 14 juillet :

10h45 : rassemblement Salle municipale et défilé avec la Musique,

11h00 : dépôt de gerbe,

Défilé et remise de tablettes aux enfants entrant au CE2,

Remise de médailles,

Vin d'honneur, distribution de bonbons et jeux pour les enfants, promenades en calèche.

ATTENTION : Pensez à élaguer, couper vos haies et les chardons.

Les propriétaires ne doivent pas planter ou laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Plus généralement, les propriétaires doivent élaguer régulièrement leurs arbres ou haies en bordures des voies publiques de façon à ne pas gêner le déplacement des piétons, des véhicules et la visibilité de la circulation routière. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée. Il ne faut pas toucher les câbles électriques, téléphoniques, les panneaux de signalisation et le réseau d'éclairage public et vous devez prendre les mesures propres à éviter la chute de bois morts. En bordure de chemin rural, les branches ou racines qui avancent sur les chemins ruraux doivent être coupées par les propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la visibilité et la facilité de passage. Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Ce que dit la Loi :

Art. 671 du Code civil: Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Article. 672 du Code civil: Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, ils ne peuvent être remplacés qu'en observant les distances



Invitation

Claude Vergeot

Maire de Fressin et les conseillers municipaux

Michel Tillie

Président de l'association *Eglises ouvertes Nord de France*

Bernard Denis

Curé de la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul de Fruges

Serge Dufour

Président d'honneur

René Lesage

Président

du Comité d'Histoire du Haut-Pays
et les membres de l'association

L'association des Amis du Patrimoine de Fressin et environs

vous invitent

au lancement de l'église Saint-Martin de Fressin
dans le réseau : *Eglises ouvertes Nord de France*
et à la présentation du livre

*L'église Saint-Martin de Fressin : un héritage artistique
des seigneurs de Créquy*

de Sophie Léger, animatrice culturelle du Comité
d'Histoire du Haut-Pays

samedi 4 juillet 2015 à 11 h
en l'église Saint-Martin de Fressin

Cette inauguration sera suivie du verre de l'amitié.

Contact : Amis du Patrimoine de Fressin et environs,
8, Grand rue, 62140 Fressin - tél. : 03 21 86 97 48
amispatrimoinefressin@orange.fr



**C H Comité d'Histoire
H P du Haut-Pays**



A Destination des habitants de la commune intéressés par leur histoire.

Le Comité d'Histoire du Haut-Pays a procédé à la restitution de l'inventaire du patrimoine initié en 2012 sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Fruges **et de notre commune**. Un projet au long cours, qui espérons continuera de servir longtemps les projets locaux tant collectifs qu'individuels.

La synthèse imprimée est à votre disposition à la mairie afin que vous puissiez la consulter. Par ailleurs, n'hésitez pas à soumettre vos remarques, à signaler toute correction à effectuer aux fiches de l'inventaire. Lorsque celui-ci aura été amendé des apports de chacun, une mise à jour sera fournie de ces données. Ce n'est qu'après cet échange qu'il est envisagé de diffuser l'inventaire auprès du grand public.

Contact : Sophie Léger , Animatrice culturelle du **Comité d'Histoire du Haut-Pays**, 23 rue Jonnart - 62560 Fauquembergues ; 03 21 93 53 00 ; www.histoirehautpays.com



UNE DATE A RETENIR

Lundi 20 juillet à 19h30, salle Delépine

Avec une présentation globale du dispositif « participation citoyenne » de la Gendarmerie Nationale. Une approche nouvelle et complémentaire, expérimentée dans plus de 30 départements en France, avec la participation citoyenne qui consiste à associer les acteurs locaux de sécurité à une population ciblée, concernée par la sécurité de son environnement et sous le contrôle de l'Etat.



ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET ET AOUT 2015

Le centre se déroulera du 6 juillet au 14 août 2015 aux écoles maternelle et primaire Danielle Mitterrand de Fruges.

Une réunion d'information est programmée le samedi 20 juin de 10h30 à 12h00 à la Maison de santé pluridisciplinaires 1 avenue Mitterrand à Fruges.

L'équipe d'animation présentera à cette occasion le projet pédagogique et sera présent pour répondre aux questions.

Signature de la Convention TEPOS au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, le mercredi 3 juin à Paris.



Après un premier rendez-vous manqué à la Préfecture d'Arras, le 26 mai dernier, la signature des douze premières conventions des projets des territoires à énergie positive (TEPOS), transition énergétique par la croissance verte, est intervenue mercredi après-midi au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Le Nord-Pas-de-Calais était représenté par le canton de Fruges et Jean-Jacques Hilmoine, président de la Communauté de communes de Fruges, Alain Méquignon, maire et président de la communauté de communes de Fauquembergues et votre maire dont le projet avait été retenu. Ils ont paraphé la convention en compagnie de Ségolène Royale et désormais rien ne s'oppose plus au versement des 500 000 € à la Communauté de communes. Chaque élu a expliqué son projet et pour nous donc la rénovation de la salle Delépine aux normes BBC : chauffage, isolation, éclairage et électricité. A l'issue de cette signature les élus ont pu déjeuner en compagnie de Madame la Ministre, ouverte au dialogue, malgré un emploi du temps millimétré.

